



## VARIOLE

Séjour au lit, sans trop de chaleur; diète; boissons émollientes; **cataplasmes sinapisés** aux membres inférieurs. Lotions et collutoires émollients. Lavements et laxatifs. Onctions mercurielles; **sparadrap de Vigo**; cautérisations légères. Lotions et pommades au tannin, calomel, oxyde de zinc, glycérine, savon. — Contre les démangeaisons de la cicatrisation, onctions huileuses et narcotiques.

**2560. — CATAPLASME UNIVERSEL**, au fucus perlé, dit *cataplasme à la minute*. Composé exclusivement des principes mucilagineux du *fucus perlé d'Islande*, il a tous les avantages de la farine de lin, sans en avoir les inconvénients. (Voir § 1631.)

**2561. — LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie. Le citrate de magnésie est le plus commode et le plus agréable des purgatifs; il ne produit ni nausées, ni épreintes, ni coliques. Il est accepté par les estomacs les plus faibles. (Voir § 806.)

**2562. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY** (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

**2563. — ANTI-ÉPIDÉMIQUE BRAVAIS** (Anti-microbe). Anti-épidémique. (Voir § 1379.)

**2564. — COALTAR SAPONINÉ LE BEUF**. (Lotions avec le) étendu de 6 à 10 parties d'eau. (Voir § 123.)

**2565. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Souveraine en lotions contre les démangeaisons.



## VERS INTESTINAUX

**Lombrics** : semen-contra ; mousse de Corse ; santonine ; calomel ; camphre ; assa-fœtida ; ail. **Biscuits, chocolats, dragées ou pastilles vermifuges** à la santonine, au calomel ; **sirops vermifuges**. — **Oxyures** : calomel au début ; lavement à la glycérine pure ; absinthe ; tanaïsie ; spigélie ; eau de chaux ; suie de bois ; sublimé ; eau mercurielle.  
Voir : **TÉNIA**.

**2566. — ÉLIXIR VERMIFUGE DU D<sup>r</sup> DEB, au santonate de soude.**

**DOSES** : Une cuillerée à café, matin et soir, pour les enfants au-dessous de cinq ans, et une cuillerée à bouche, matin et soir, pour les adolescents. Deux à trois cuillerées à bouche pour les grandes personnes.

**2567. — EXTRAIT DE TAMARIN DU D<sup>r</sup> DE BRUC.**  
(Voir § 805.)

**2568. — GÂTEAUX VERMIFUGES DE MARTIN CHAPUIS.**  
On connaît l'action spécifique de la « *santonine* » sur les vers intestinaux ; ces parasites sont forcément et rapidement expulsés sous l'influence de la *santonine*, à la condition toutefois que ce glucoside, extrait du semen-contra, soit d'une pureté irréprochable et administré à petites doses.

Les **Gâteaux vermifuges de Martin Chapuis** ont résolu ce double problème : leur goût fin et délicat masque l'amertume de la « *santonine* » et les enfants les prennent avec plaisir. Deux de ces gâteaux, matin et soir, leur suffisent ; les adultes devront en prendre le double.

2569. — PASTILLES ROCHE ET VINCENOT : Mousse de mer et santonine.

2570. — POUDRE VERMICIDE GRAHAUD, au menthol, à l'eucalyptus et à l'acide santonique. Présenté sous forme d'une poudre divisée en paquets, le dosage en est plus exact que dans les pastilles ou dragées généralement préparées à la bassine, et dans lesquelles le principe actif est plus ou moins bien réparti. La Poudre vermicide Grahaud s'administre soit délayée dans une cuillerée d'eau ou de lait, soit en lavements, si on veut combattre les oxyures.

DOSÉS : Aux enfants de moins de 2 ans, le tiers d'un paquet ; à ceux de 2 à 8 ans, la moitié d'un paquet ; au-dessus de 8 ans, on doit donner le paquet entier.

Le Vermicide Grahaud est délivré en boîtes de 5 prises.

2571. — (Véritables) GRAINS DE SANTÉ DU D<sup>r</sup> FRANCK.  
(Voir § 818.)

2572. — ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX du Docteur GUILLIÉ. (Voir § 804.)





## VERTIGE STOMACAL

Boire peu de liquides; amers; gentiane; quassia, noix vomique; fève de Saint-Ignace; **poudres absorbantes**; charbon végétal, magnésie calcinée; sous-nitrate de bismuth; carbonate ou phosphate de chaux; alcalins. Suivant le cas, diète lactée; lavage de l'estomac par le **siphon de Faucher**. — **Antispasmodiques**. — **Toniques**. **Eaux minérales**.

**2573. — GASTRINE DU D<sup>r</sup> DELAM.** La Gastrine du D<sup>r</sup> Delam est employée avec succès dans les divers cas de troubles digestifs.

Le bicarbonate de soude et la magnésie qu'elle contient, par leurs propriétés alcalines et absorbantes, empêchent toute fermentation acide; le sous-carbonate de fer et la cannelle, par leur action tonique et fortifiante, stimulent les fonctions digestives. Enfin, le bromure de sodium, obtenu chimiquement pur, dont le D<sup>r</sup> Delam a étudié les propriétés anesthésiques dans le traitement de la dyspepsie, de la gastralgie, du pyrosis, diminue et arrête les symptômes d'ordre réflexe causés par les névroses stomacales.

Dose : Un ou deux cachets avant chaque repas.

**2574. — THÉOBROME KINA-AUPÉE,** à l'écorce d'oranges amères. (Voir § 852.)

**2575. — VIN DE MARIANI,** à la coca du Pérou. (Voir § 59.)

**2576. — VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL :** Quina et quassia. La quassine, principe actif du quassia amara, provoque l'appétit et excite les fonctions organiques en soutenant la

digestion dans l'atonie gastrique; associée au quinquina, avec le vin muscat pour véhicule, le **Vin du D<sup>r</sup> Duborjal** représente l'action combinée des corroborants et des toniques fébrifuges.

En stimulant les fibres musculaires du tube digestif, le **Vin du D<sup>r</sup> Duborjal** devient un succédané du suc gastrique, car il assure la digestion complète des aliments introduits dans l'estomac.

Dose : Un verre à madère avant chaque repas.

**2577. — PASTILLES DU D<sup>r</sup> MAYO**, bismutho-magnésiennes.

L'action des sels de magnésie et de bismuth sur les fibres musculaires de la tunique stomacale est de saturer et d'absorber entièrement les fermentations acides qui viennent enrayer les phénomènes de la digestion chez les dyspeptiques.

Dose : 2 ou 3 pastilles 15 à 20 minutes avant les deux principaux repas.

**2578. — POUDRE DE CHARBON VÉGÉTAL MÉDICINAL DU D<sup>r</sup> BELLOC.**

**2579. — MAGNÉSIE MENTEL.**

**2580. — MAGNÉSIE GRANULÉE DE VELPRY.**

**2581. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS**, au chlorhydro-phosphate de chaux. Avec ses propriétés d'assimilation, le chlorhydro-phosphate de chaux, par sa nature soluble, doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à base insoluble, telles que les phosphites et les hypophosphites : il est conséquemment reconnu comme un excellent reconstituant général physiologique, entièrement assimilable.

Dose : De 3 à 5 cuillerées à potage chaque jour après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

**2582. — VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL : Pepsine et diastase.**

Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine augmentée des propriétés digestives de la diastase. Le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

Dose : Un ou deux verres à liqueur après chaque repas.

**2583. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY. —** Formule du D<sup>r</sup> Souligoux. — La dyspepsie et les troubles généraux qui en résultent, c'est-à-dire les gaz qui se forment sur le parcours du tube gastrique, et le vertige stomacal qui en est la conséquence, cèdent rapidement à l'emploi judicieux de la Poudre laxative de Vichy (formule du D<sup>r</sup> Souligoux). Pendant que les substances aromatiques qui entrent dans sa composition tonifient et stimulent la muqueuse, le soufre et le séné, bases essentielles de la Poudre laxative de Vichy, empêchent la formation des gaz dans l'estomac et dans l'intestin, tout en débarrassant par une purgation très légère et très douce le tube digestif des matières qui l'obstruent.

**2584. — ANTINAUSE OUDIN, liqueur hygiénique, à base de chlorure de méthyle bichloré.**

MM. les professeurs Lassègue et Regnaud, dans un mémoire publié dans les *Archives de médecine*, assurent que le chlorure de méthyle bichloré combat victorieusement les malaises multiples des voies digestives.

(Pour doses, Voir § 1922.)

**2585. — EAU DE MÉLISSE DESLAURIERS.**

(Voir § 1446.)

**2586. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)**

**2587. — EAUX MINÉRALES DE PLOMBIÈRES (Vosges).**  
Eaux silicatées sodiques (15° à 71°.)

2588. — EAUX MINÉRALES DE ROYAT (Puy-de-Dôme).  
Eaux bi-carbonatées sodiques chlorurées ferrugineuses et  
arsenicales (19° à 35°).

2588 bis. — SEL DE VICHY OU DE VALS, DE CHANTEAUD,  
DE VENDOME. (Voir § 30.)





## VOMISSEMENTS

Rechercher la cause; boissons glacées (et glaces; boissons gazeuses glacées; sirops acidulés; potion de Rivière. Oxyde de zinc; alcooliques; vin de Champagne; hydrate de chloral; chlorhydrate de cocaïne; bromures alcalins; inhalations d'oxygène; pulvérisation d'éther; pepsine et diastase; potion de Rivière; chlorure de méthyle, Tambayang; noix vomique; valérianate de cérium; belladone; aconit; valériane; valérianate de zinc; eau de chaux; Eaux minérales alcalines.

2589. — SIROP DU D<sup>r</sup> DUJARDIN, au chlorhydrate de cocaïne.

Le chlorhydrate de cocaïne exerce une action anesthésique locale sur les organes digestifs. Le Sirop du D<sup>r</sup> Dujardin n'a point les effets irritants des élixirs ayant l'alcool pour véhicule; il calme immédiatement les douleurs les plus vives.

Dose : Une cuillerée à potage après les deux principaux repas, et au moment des crises.

Le Sirop du D<sup>r</sup> Dujardin, scrupuleusement dosé, renferme 2 milligrammes de chlorhydrate de cocaïne par cuillerée à potage, c'est-à-dire par 20 grammes de sirop environ.

2590. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

2591. — SIROP TEYSSÈDRE, au bromure de calcium pur. (Voir § 881.)

2592. — TRIBROMURE GIGON. (Voir § 1310.)

2593. — ÉLIXIR CHLORHYDRO-PEPSIQUE DE GREZ (amers et ferments digestifs). (Voir § 1184.)

2594. — **ÉLIXIR DE ROUSSY**, à base de pepsine, diastase et cocaïne. (Voir § 1010.)

2595. — **EXTRAIT DE MALT** (bière de santé) de Jean Hoff. (Voir § 833.)

2596. — **FER AUPÉE** et **THÉOBROME-KINA AUPÉE**. (Voir §§ 216 et 852.)

2597. — **MUSCULINE GUICHON**. Dans les cas de vomissements nerveux, employer la **Musculine Guichon**; on a vu des malades dont l'estomac ne pouvait retenir aucun aliment, même liquide, ne pas rejeter la **Musculine**. (Voir § 178.)

2598. — **PEPTONE DEFRESNE**. Toujours tolérée, elle permet d'assurer la nutrition compromise.

(Pour DOSES, Voir § 77.)

**PANCRÉATINE DEFRESNE**. En rendant les aliments assimilables, elle concourt aussi à arrêter les vomissements.

(Pour DOSES Voir § 1202.)

2599. — **PEPTONE SIRUPEUSE DU D' FRANCEY**. (Voir § 78.)

2600. — **PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK**. (Voir § 354.)

2601. — **PEPSINE BOUDAULT**. Élixir. — Vin. — Pilules. — Pastilles et Pepsine en poudre. (Voir § 1205.)

2602. — **PILULES DE PEPSINE PURE DE HOGG**. L'insuffisance de sécrétion gastrique, ne permettant pas la transformation des aliments, il en résulte des vomissements pénibles; on y supplée par l'usage des **Pilules de pepsine pure de Hogg**. (Voir § 1186.)

2603. — **PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE**, lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

2604. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL**, pepsine et diastase. Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine augmentée des propriétés digestives de la diastase; de plus, le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

Dose : 1 ou 2 verres à liqueur après chaque repas.

2605. — **ANTINAUSE-LOUDIN**, liqueur hygiénique, à base de chlorure de méthyle bichloré. (Voir § 1922.)

2606. — **VIN DURAND**, à la diastase.

2607. — **CAPSULES ANTI-VOMITIVES LUCAS**. Le but de l'auteur de cette préparation a été de mettre à la disposition des médecins, la « **potion de Rivière** » toujours prête. La boîte de **Capsules Lucas** se compose de capsules rondes et de capsules ovales, contenant : les unes, 15 centigrammes d'acide citrique, les autres : 15 centigrammes de bi-carbonate de potasse; il suffit donc d'avaler, au moment du besoin, une capsule de chaque forme, la réaction se produit rapidement dans l'estomac, grâce à la grande solubilité de l'enveloppe.

2608. — **ÉLIXIR DE SANTÉ DE BONJEAN**, de Chambéry. Excellente préparation, la seule dans laquelle l'éther, ce puissant anti-spasmodique, perd la sensation désagréable et souvent douloureuse produite sur la muqueuse buccale. (Voir § 1114.)

2609. — **ÉLIXIR DULIEU**. (Voir § 1054.)

2610. — **SIROP DU D<sup>r</sup> NOYRES**, au Tambayang. (Voir § 1057.)

2611. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Tonique, apéritive, anti-vomitif. (Voir § 1166.)

2612. — **QUASSINE FRÉMINT**. (Pilules à à 0,02). (Voir § 1169.)

2613. — **PARÉGORIQUE DESLAURIERS.** Sa composition se rapproche du parégorique du Codex et de la chlorodyne anglaise : il constitue un calmant des plus énergiques et des plus immédiats contre les crampes, coliques, diarrhées, vomissements, choléra, etc.

Il arrête très rapidement les effets du mal de mer.

Dose : Ne pas dépasser vingt gouttes.

2614. — **EAUX MINÉRALES DE TRÉBAS** (Tarn). Eaux bicarbonatées ferrugineuses (17°).

2615. — **EAUX MINÉRALES DE VICHY** (Allier). Eaux bicarbonatées sodiques.

2616. — **VIN DE CHASSAING**, contre les vomissements de la grossesse. On a obtenu d'excellents résultats de l'emploi du Vin de Chassaing, lorsque l'estomac ne tolère pas les aliments, ou que leur ingestion est suivie de vomissements. (Voir § 1208.)



